

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

LIMOGES MÉTROPOLE
--
ARRÊTÉ
du 03 septembre 2025

Le Président de Limoges Métropole

M. Benoit LABRUNE
Responsable de service au sein
de la Direction des Ressources
humaines
Mme Juliette DOITEAU
Directrice adjointe des services
et l'environnement

M. Jean-Luc MAZEAU
Directeur général adjoint des
services et l'environnement

N° 26442

Le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 521-1 et L. 521-10.
W la délibération n°23 du 17 avril 2025 portant
délégation d'attributions du conseil communautaire au
Président.

CONSIDÉRANT que le Président peut donner, sous
sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation
de signature aux administrateurs généraux des services
et aux responsables de service et que cette délégation
peut être étendue aux fonctions confiées par l'organe
collaborant au Président.

CONSIDÉRANT que M. Benoit LABRUNE assure les
fonctions de Responsable de service parti matériel et
environnement au sein de la Direction des Ressources
humaines.

CONSIDÉRANT que Mme Juliette DOITEAU assure
les fonctions de Directrice des Ressources techniques au
sein du Pôle proximité et environnement.

CONSIDÉRANT que M. Jean-Luc MAZEAU assure
les fonctions de Directeur général adjoint des services et
Responsable du Pôle proximité et environnement à Limoges
Métropole.

ARRÊTÉ

ARTICLE 1er : Délégation est donnée, sous la surveillance et la responsabilité
du Président, conformément aux dispositions de l'article L. 521-1 du Code général des
collectivités territoriales, à M. Benoit LABRUNE, Responsable du service parti matériel
et environnement au sein de la Direction des Ressources humaines, pour la signature des
documents suivants :

- Cerfa 123456 : déclaration relative à la taxe opérée sur certains véhicules motorisés
(2025).
- Cerfa 123456 : déclaration de certificat d'immatriculation d'un véhicule.
- Cerfa 123456 : déclaration de permis de circulation d'un véhicule d'un véhicule.
- Cerfa 123456 : certificat de radiation d'un véhicule d'un camion.
- Cerfa 123456 : demande pour effectuer les formalités d'immatriculation.

ARTICLE 2 : En l'absence ou en cas d'empêchement de M. Benoit LABRUNE,
délégation est donnée par ordre de priorité dans les mêmes formes et conditions à :

- Mme Juliette DOITEAU.
- M. Jean-Luc MAZEAU.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté prend effet à compter du 1^{er} octobre 2025 jusqu'au
prochain renouvellement du conseil communautaire.

ARTICLE 4 : Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent
arrêté lequel sera publié sur le site internet de Limoges Métropole.

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à M. Benoit LABRUNE, Responsable de service, Mme Juliette DOITEAU, Directrice, et à M. Jean-Luc MAZEAU, Directeur général adjoint des services, Responsable du Pôle proximité et environnement

1 DOCUMENT - Publié le 30 Septembre 2025



26442.pdf
(.pdf, 320,1 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**

